

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

LE DOSSIER DU MOIS D'AVRIL

20 ANS D'ÉPARGNE ET DE CONSOMMATION DES BAS ET BEAUCOUP DE HAUTS

*Par Philippe Crevel
Directeur du Cercle de l'Épargne*

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

20 ANS D'ÉPARGNE ET DE CONSOMMATION DES BAS ET BEAUCOUP DE HAUTS

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

LE SOMMAIRE

DE L'APOTHEOSE DE LA CONSOMMATION A LA CONSOMMATION SOUS CONTRAINTES	3
LE LOGEMENT, UNE PRIORITE POUR LES FRANÇAIS QUI N'ÉCHAPPE PAS A LA CRISE	6
LES FRANÇAIS ONT MAINTENU LEUR TAUX D'ÉPARGNE.....	7
L'ÉPARGNANT TRES SENSIBLE AUX STIMULI FISCAUX ET AUX TAUX.....	8
L'ASSURANCE-VIE INDETROUBLE	11
LE PEA, UN PRODUIT MAL AIME	13

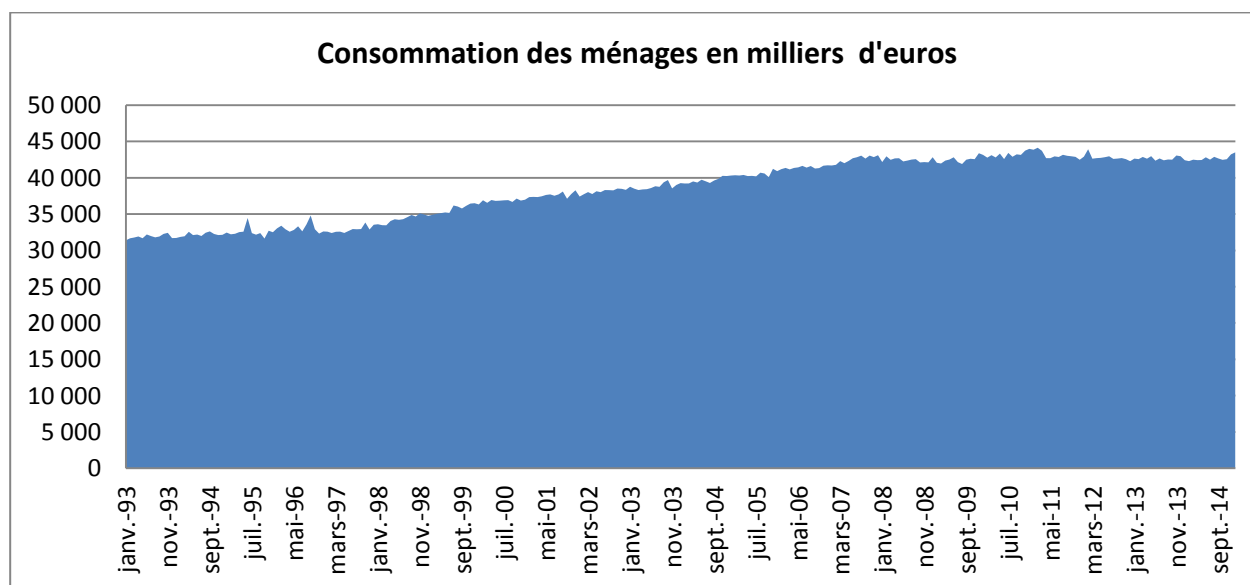
20 ANS D'ÉPARGNE ET DE CONSOMMATION DES BAS ET BEAUCOUP DE HAUTS

par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

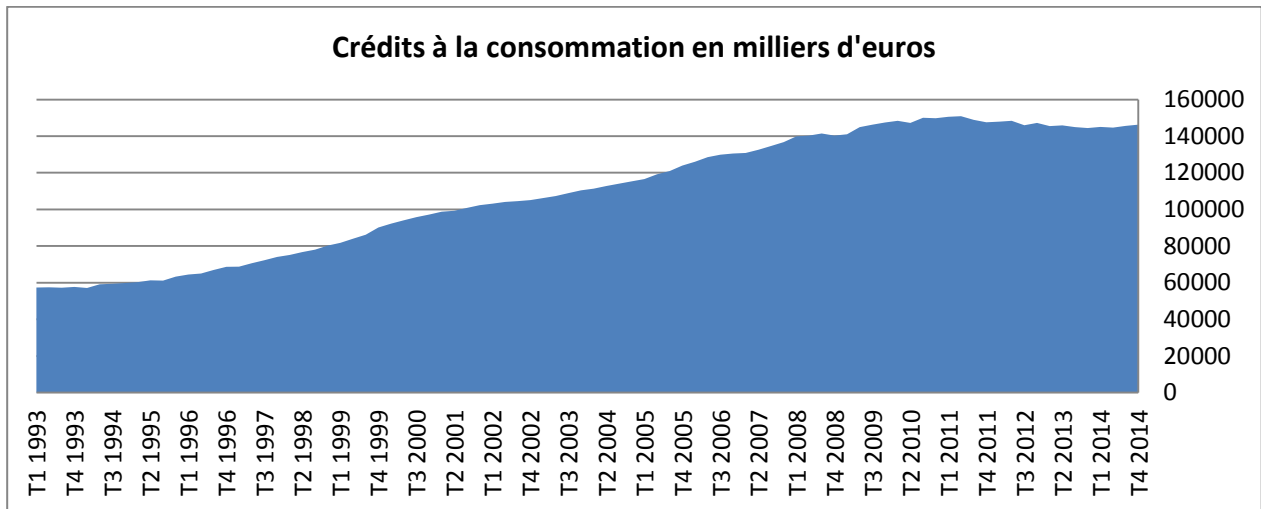
Depuis 1993, les ménages ont dû gérer l'arrivée de l'euro et une crise financière sans précédent depuis celle de 1929. Il est à noter que leurs comportements en matière d'épargne se sont adaptés aux changements à la fois économiques et réglementaires.

De l'apothéose de la consommation à la consommation sous contraintes

La consommation a, en France, fortement progressé durant les années 2000 passant de 34 milliards d'euros par mois à 42 milliards d'euros en 2008 avant la crise financière. Cette progression est imputable à la hausse du pouvoir d'achat mais également à la progression rapide durant la période du crédit à la consommation. Depuis la crise, la consommation est relativement étale en relation avec le durcissement de l'accès au crédit. Il faut également prendre le compte le développement d'une consommation hors circuits commerciaux classiques. Les sites de partage connaissent un essor surfant sur un effet de mode et sur un effet crise. Le succès de Blablacar, de Airbnb, du Bon Coin... en sont les vivants témoignages.



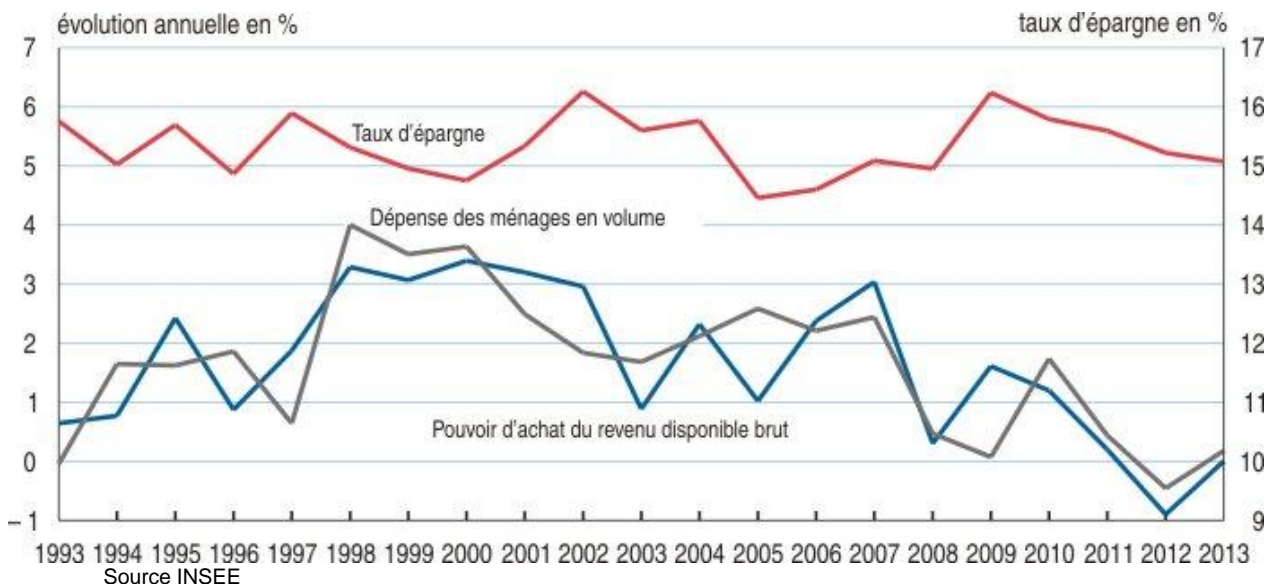
Source INSEE



Source Banque de France

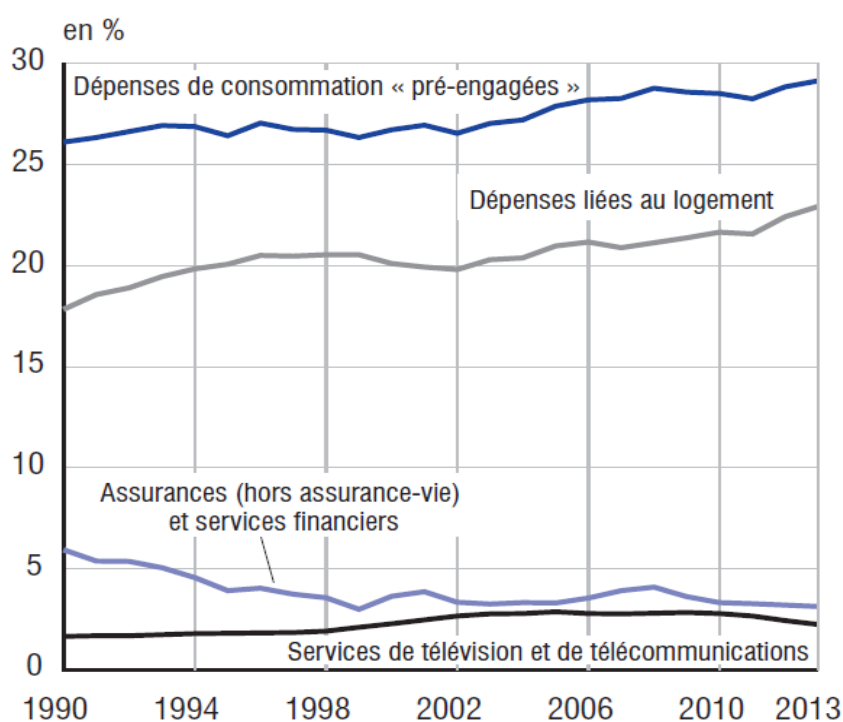
La consommation progresse à nouveau en ce début d'année 2015 du fait de l'amélioration du pouvoir d'achat générée par la baisse des prix de l'énergie. Certains experts prévoient une hausse de 1,5 %. Il est certain qu'il y a un lien direct entre pouvoir d'achat et consommation. Il est possible que dans un premier temps, par effet de précaution, les ménages maintiennent un fort taux d'épargne. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'ils pourraient renouer avec la consommation.

Evolution taux d'épargne, pouvoir d'achat et dépenses des ménages



Ces dernières années, les ménages ont dû faire face à une augmentation relativement forte des dépenses dites pré-engagées, c'est-à-dire des dépenses récurrentes contractées sous forme d'abonnement ou prenant la forme de versements réguliers. Figurent dans cette catégorie, les dépenses liées au logement, celles liées aux assurances et aux abonnements (téléphone, télévision, Internet...). Peuvent également figurer les impôts. La hausse de ces dépenses automatiques a contribué au sentiment de baisse du pouvoir d'achat chez les Français.

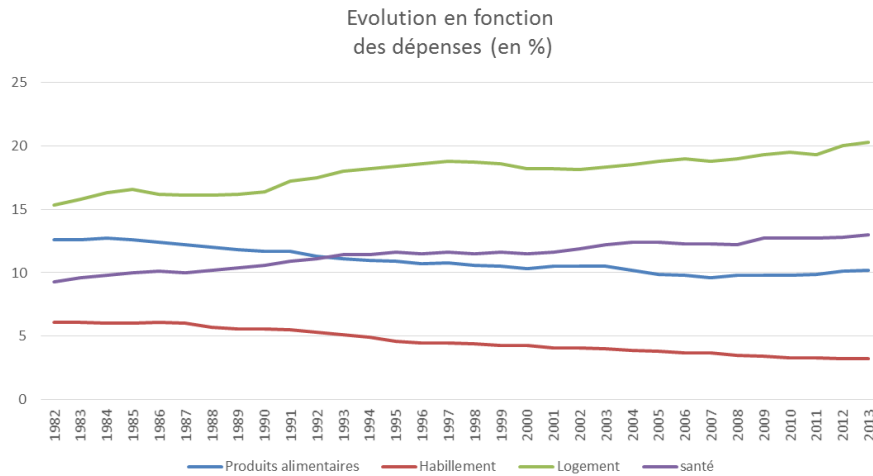
Les dépenses pré-engagées des ménages français



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

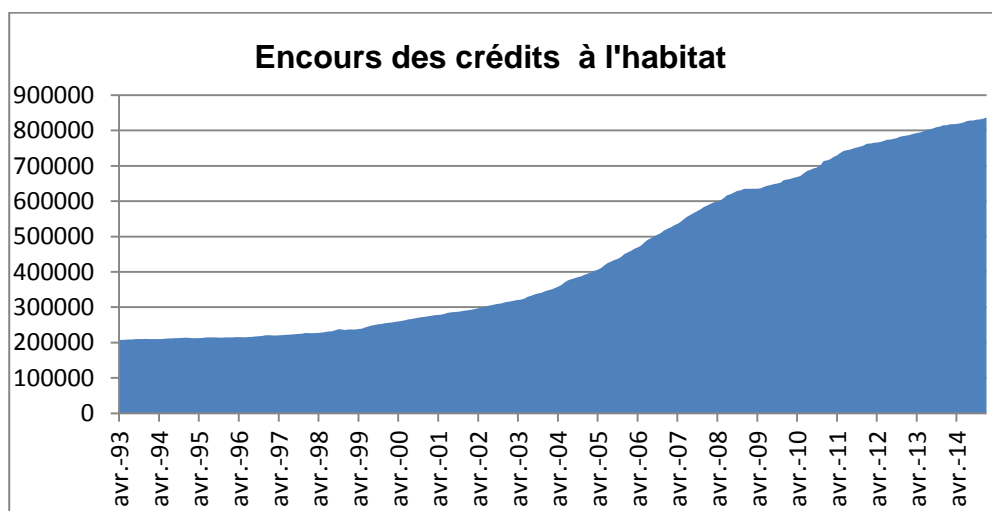
Les ménages français consacrent une part de plus en plus importante pour se loger ce qui conduit, en période de stagnation du pouvoir d'achat, à réduire d'autres dépenses. Le poids de l'habillement tend à se réduire du fait de la diminution des prix. L'alimentation qui a longtemps diminué enregistre depuis plusieurs années une hausse. Cette dernière est imputable à une augmentation des prix et à une recherche de produits de plus haute qualité par les consommateurs. Le poids des dépenses de loisirs a tendance à baisser non pas par une moindre appétence mais en raison de la diminution des prix. Ainsi, l'accès à la musique, à la télévision, à la vidéo est moins coûteux en 2015 qu'en 2000.



Source Insee

Le logement, une priorité pour les Français qui n'échappe pas à la crise

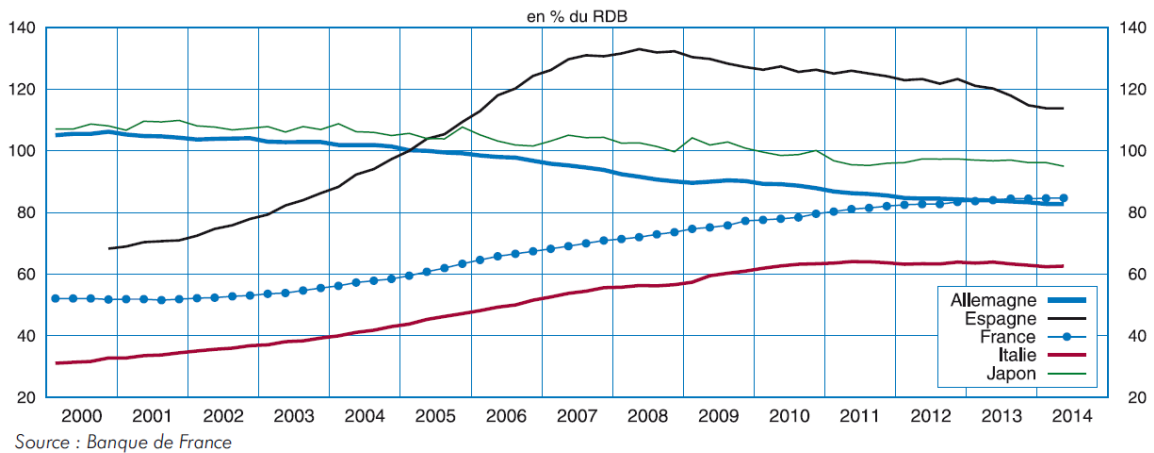
Les vingt dernières années ont été marquées par une progression spectaculaire de l'encours de crédits à l'habitat. Cette progression exponentielle s'explique tant par le souhait des ménages d'accéder à la propriété que par l'augmentation des prix de l'immobilier. Le processus de désendettement des ménages sera par définition long compte tenu de la durée des prêts pouvant atteindre 30 ans. Sans inflation, ces remboursements pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages. Ils expliquent également la grande stabilité du taux d'épargne. Les taux historiquement bas ont certainement évité une chute brutale du marché de l'immobilier. Néanmoins, en raison des difficultés économiques, les primo-accédants éprouvent des difficultés pour accéder aux prêts.



Source Banque de France

Endettement des ménages

Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
26/30 rue Montholon • 75009 Paris
Tél 01 76 60 85 39
www.cercedelepargne.com

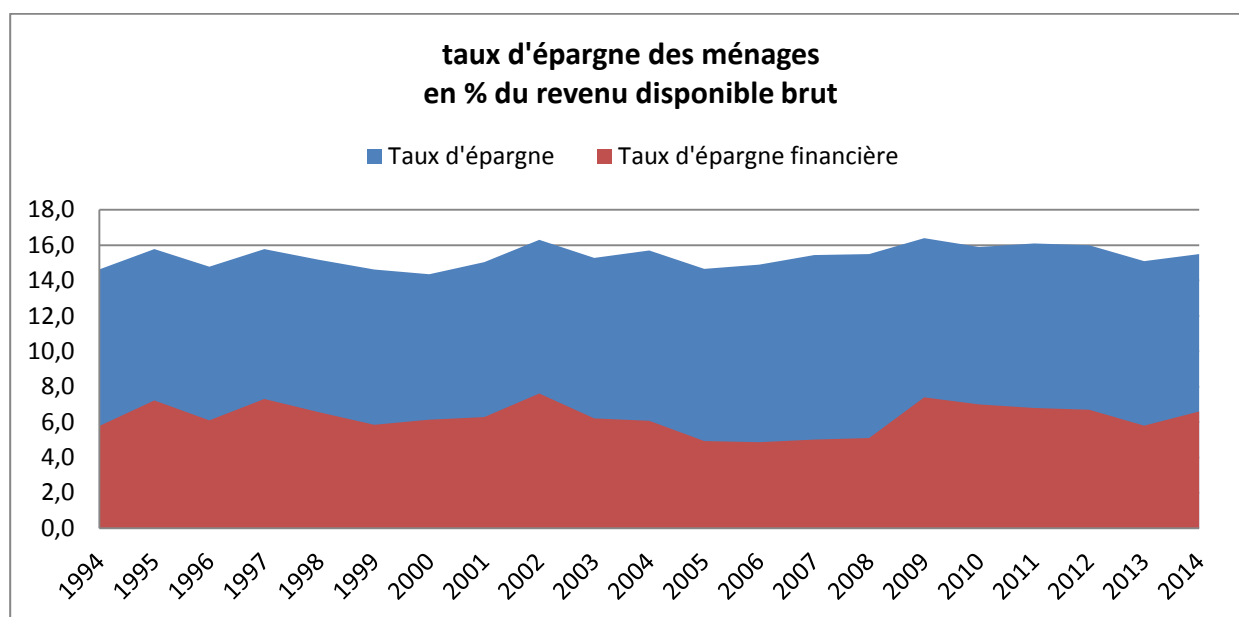


Les années 2000 resteront celles de l'endettement. Les ménages y ont fortement contribué. Une rupture est intervenue avec la crise. Néanmoins en France, la rupture s'est muée en simple inflexion. L'absence de crédits hypothécaires explique sans nul doute cette spécificité.

Les Français ont maintenu leur taux d'épargne

Les Français tant pour rembourser le capital de leur emprunt immobilier que par précaution ont maintenu leur effort d'épargne. Il est à souligner que ce taux d'épargne est resté très stable ces vingt dernières années. En 2014, il est remonté à 15,5 % contre 15,1 % en 2013. L'amélioration du pouvoir d'achat a certainement contribué à cette légère hausse imputable à l'épargne financière qui est passée de 5,8 à 6,6 % du revenu disponible brut.

Sur longue période, l'épargne financière connaît des variations plus amples mais qui sont imputables à la montée en puissance des remboursements du capital des emprunts immobiliers. L'épargne financière était tombée à 0,7 % du revenu disponible brut en 1987 année du premier krach post Seconde guerre mondiale. La crise financière de 2008 n'a pas eu le même effet. Elle a simplement entraîné des arbitrages en faveur de l'épargne de précaution au détriment des placements longs.



Source Insee

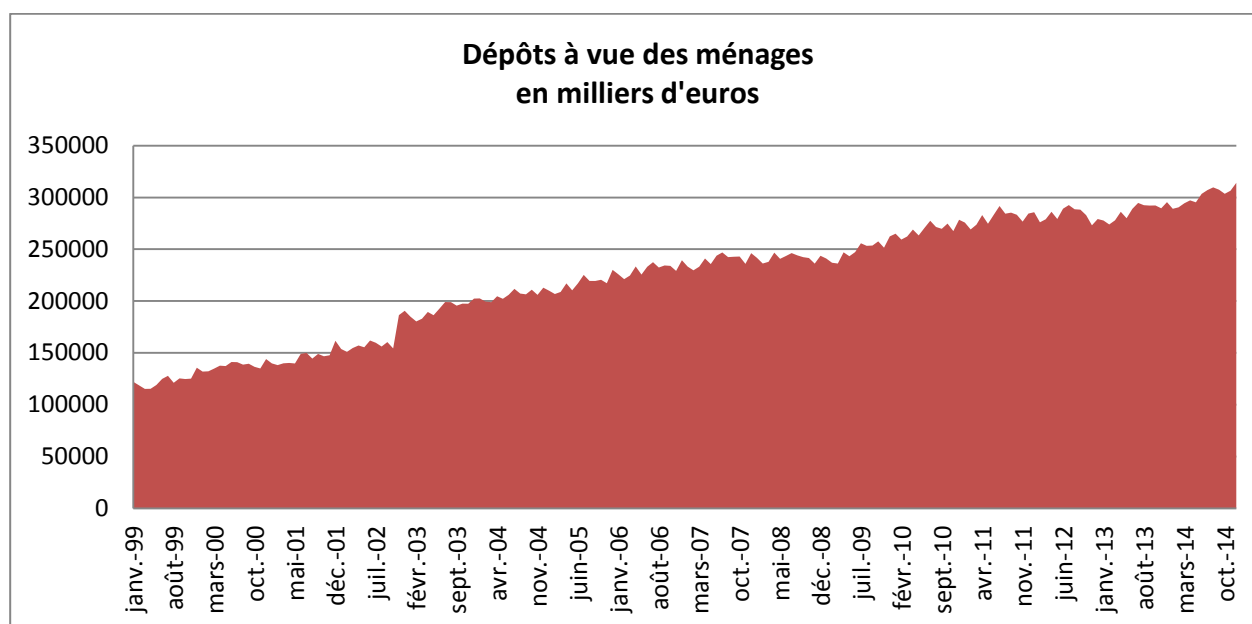
L'épargnant très sensible aux stimuli fiscaux et aux taux

Les Français sont des épargnants beaucoup plus agiles qu'il n'y paraît. Ils réagissent assez vite aux stimuli fiscaux. Pour les livrets d'épargne fiscalisés, l'assujettissement des intérêts au barème de l'impôt sur le revenu a eu un effet plus important que la baisse des taux.

L'épargne logement après des années de croissance a connu un grand passage à vide de 2008 à 2013 en raison du durcissement de son régime fiscal. Son taux de 2,5 % (ramené à 2 % au 1^{er} février 2015) a contribué au redécollage du PEL. En revanche, le Compte d'Epargne Logement n'a pas connu le même essor, ne bénéficiant pas d'un taux attractif.

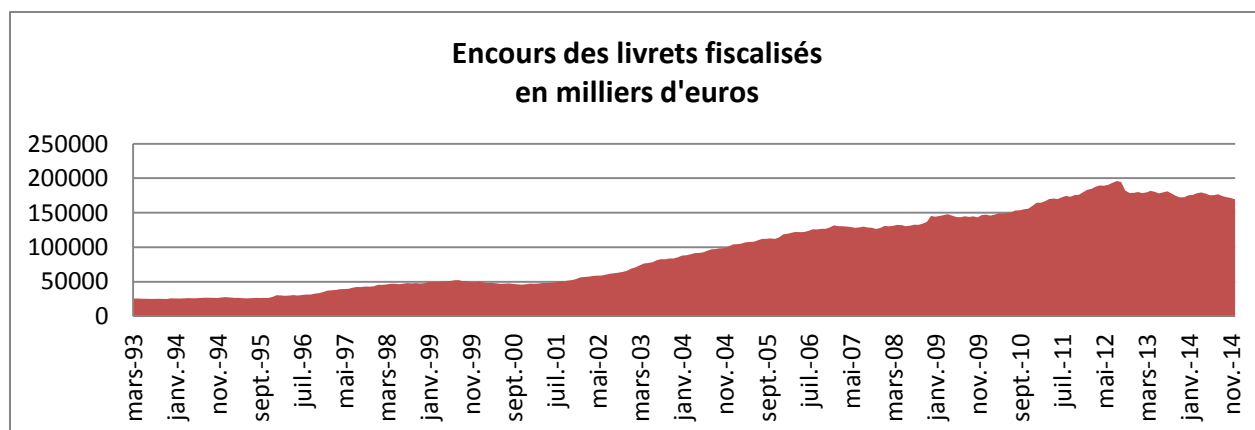
La formidable progression du Livret A et du Livret de Développement Durable, de 2008 à 2013, est imputable certes à la crise financière mais surtout au relèvement des plafonds (de 15 300 à 22 950 euros pour le Livret A et de 6 000 à 12 000 euros pour le LDD). En revanche, la baisse des taux, en 2014, a engendré un processus de décollecte qui peut également se lire comme une correction après effet d'aubaine. Les ménages après avoir placé des sommes importantes sur leurs livrets défiscalisés ont commencé à les orienter sur des produits de long terme.

Avec la baisse des taux et la fiscalisation accrue des livrets bancaires, les ménages ont tendance à conserver plus d'argent sur leurs comptes courants. En période de crise, les ménages ont naturellement tendance à augmenter leur poche de liquidités.



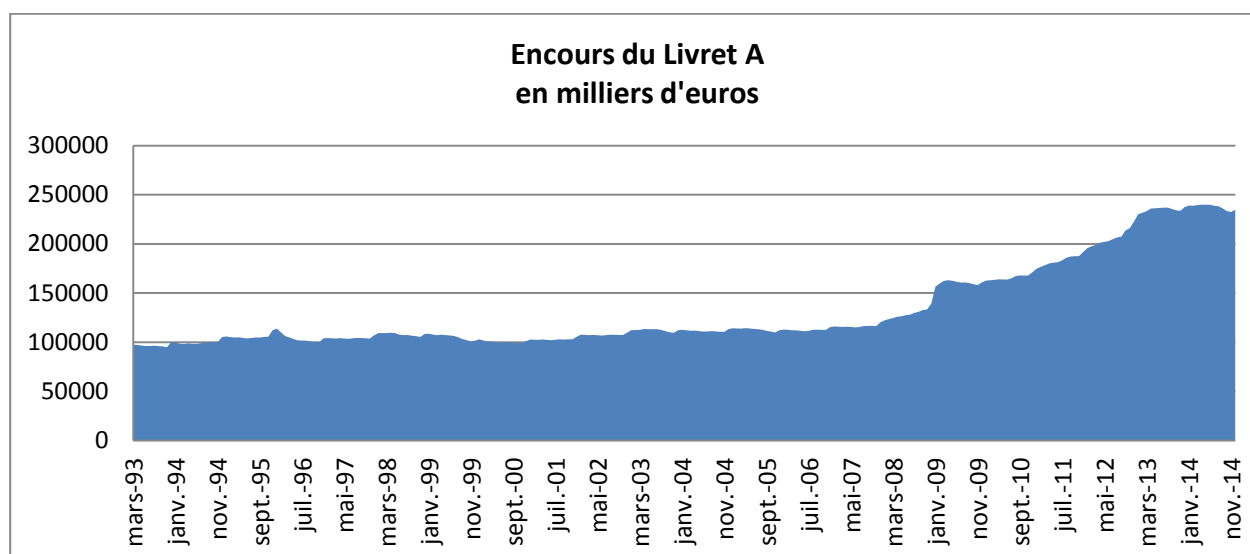
Source Banque de France

Les livrets fiscalisés ont connu une croissance grâce aux opérations de promotion réalisées par les banques durant la deuxième partie des années 2000. Après le krach Internet et la crise financière, la garantie en capital qu'ils offrent a constitué un atout. En revanche, la baisse des taux et leur fiscalisation accrue ont eu raison de leur pouvoir d'attraction. Les transferts des livrets fiscalisés vers le Livret A et le LDD ont été également occasionnés par le relèvement des plafonds de ces deux derniers produits.



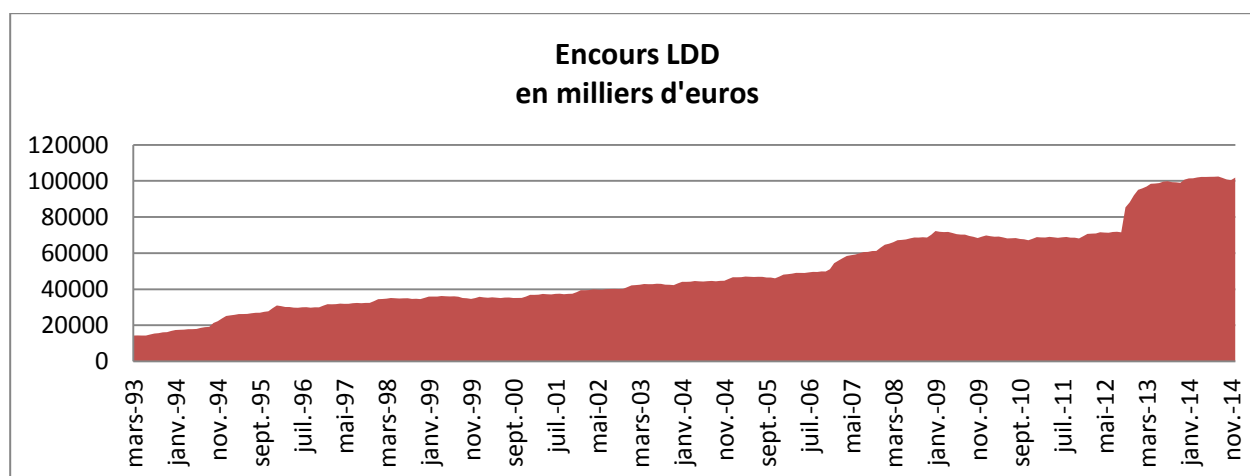
Source Banque de France

Sur les dix derniers mois (de mai 2014 à février 2015), la décollecte a atteint 10,5 milliards d'euros. Il faut mettre ce chiffre en parallèle avec la collecte de 2013 qui s'était élevée à 12,14 milliards d'euros. Les collectes nettes de 2011 et 2012 étaient respectivement de 17,38 et 28,16 milliards d'euros.



Source Banque de France

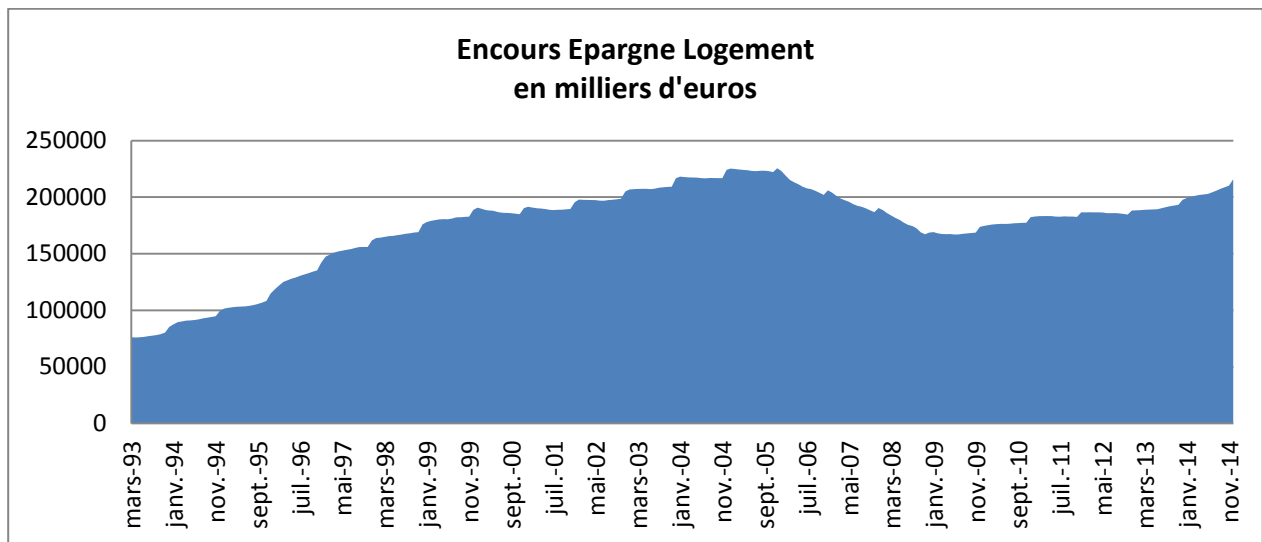
Le Livret de Développement Durable connaît une moindre décollecte que le Livret A du fait de sa distribution plus large. Les ménages utilisent le LDD en complément de leur compte courant. La décollecte n'a été que de 20 millions en 2014. En 2012 et 2013, il avait pleinement bénéficié du passage de son plafond de 6 000 à 12 000 euros. La collecte avait été positive de respectivement de 28,16 et 12,14 milliards d'euros.



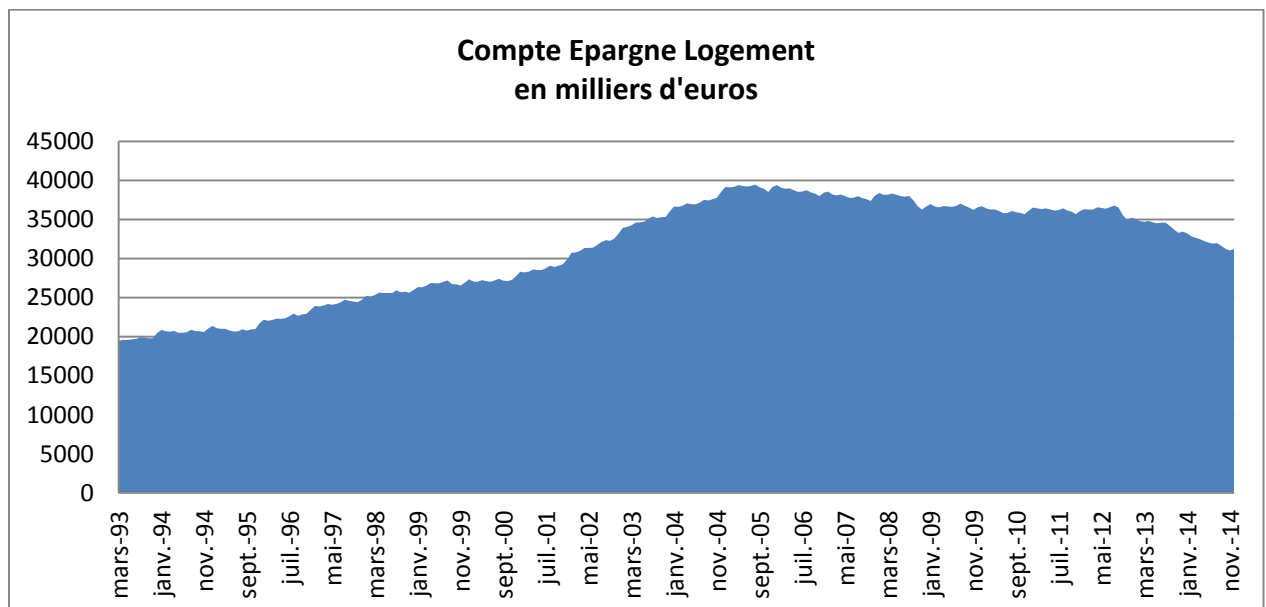
Source Banque de France

L'encours du Plan d'Épargne Logement est passé de 215,9 milliards d'euros en décembre 2014 à 219,9 milliards d'euros en janvier 2015. Avant la baisse du taux de 2,5 à 2 % intervenue le 1er février, la collecte s'est élevée à 4 milliards d'euros.

En décembre, le PEL avait enregistré une hausse de 5,6 milliards d'euros. Mais le mois de décembre est traditionnellement à part car il bénéficie du versement des intérêts annuels. En excluant les mois de décembre, il faut en tout cas remonter à 1997 pour trouver une collecte mensuelle plus élevée.



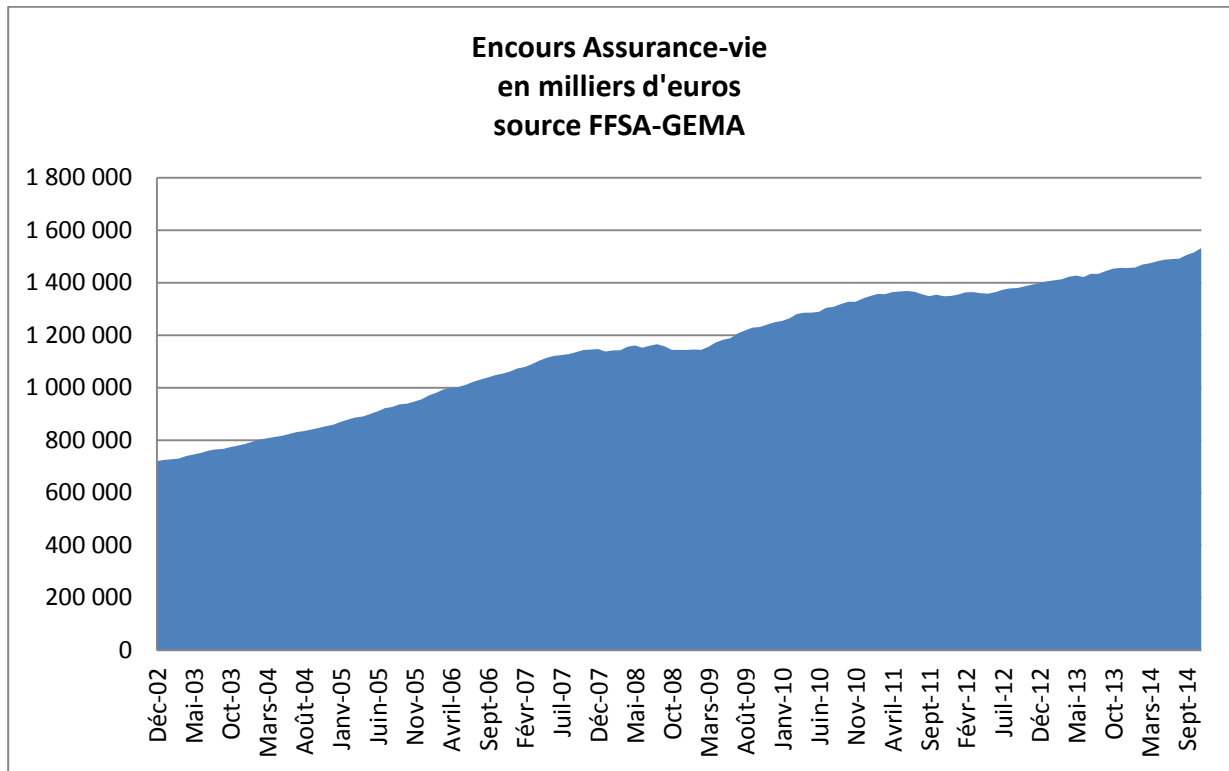
Source Banque de France



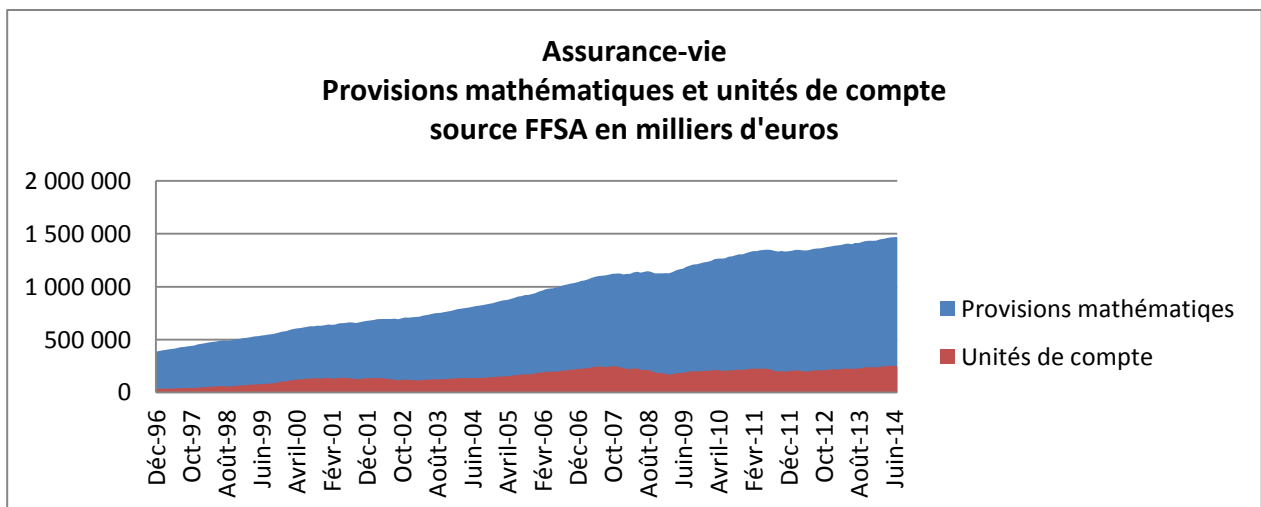
Source Banque de France

L'assurance-vie indétronable

Avec un encours de 1547 milliards d'euros à la fin du mois de février, l'assurance-vie conforte sa place de premier placement financier des ménages. Si la progression s'est ralentie depuis la crise financière, il n'en demeure pas moins que son poids au sein de l'épargne financière continue à s'accroître du fait du recul des livrets fiscalisés et de l'épargne détenue en comptes titres.



Les Français sont des épargnants appréciant peu les sauts d’humeur des marchés. De crise en krach, ils sont échaudés et optent en priorité pour les produits de taux avec garantie en capital. Le décollage des placements « actions » s’effectue à la veille d’un krach. Il en fut ainsi en 1987 avec les privatisations, en 2000 avec la bulle Internet et en 2008 avant la crise financière. La digestion des crises s’allonge de plus en plus. Un frémissement semble se manifester depuis quelques mois pour les unités de compte. Au mois de février, les UC représentaient 18 % de la collecte contre 12 % en pleine crise financière.



Source : FFSA-GEMA

Le PEA, un produit mal aimé

5 millions de Plans d'Épargne en Actions seraient, en 2014, ouverts en France contre plus de 7 millions en 2002. L'encours atteint une centaine de milliards d'euros contre 120 milliards d'euros en 2007. Il est à noter que la Banque de France ne tient plus les statistiques des Plans d'Épargne en Actions. De ce fait, les données sont rares sur ce produit d'épargne.

100 000 personnes auraient souscrit à PEA PME dont le plafond est de 75 000 euros. La collecte totale est évaluée à 400 millions d'euros.

**

Les Français, souvent critiqués pour leur manque de culture économique et financière sont bien plus agiles qu'on ne le prétend. Ils réagissent avec assez de rapidité aux stimuli des taux et de la législation fiscale. Ils ont adaptés leurs comportements à la nouvelle donne économique en essayant de rechercher le maximum de sécurité. Il est à noter que ce comportement n'est pas spécifique aux ménages français. A l'exception des Britanniques et des Américains qui sont davantage portés sur les actions, les Européens continentaux ont des comportements assez proches. Il faut souligner la grande constance des Français au niveau de l'effort d'épargne. Avec les Belges et les Allemands, les Français figurent sur le podium des épargnants les plus assidus de l'Union européenne.